

Deux inscriptions araméennes trouvées près du lac de Sevan (Arménie)

In: Syria. Tome 25 fascicule 1, 1946. pp. 53-66.

Citer ce document / Cite this document :

Dupont-Sommer H. Deux inscriptions araméennes trouvées près du lac de Sevan (Arménie). In: Syria. Tome 25 fascicule 1, 1946. pp. 53-66.

doi : 10.3406/syria.1946.4493

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/syria_0039-7946_1946_num_25_1_4493

DEUX INSCRIPTIONS ARAMÉENNES TROUVÉES PRÈS DU LAC SEVAN (ARMÉNIE)

PAR

A. DUPONT-SOMMER

Au cœur de l'antique Arménie, ce pays montagneux que les Assyriens désignaient sous le nom d'*Urartu*, et que la Bible appelle *Ararat*, s'étend, à une altitude de 1.903 mètres, un lac très vaste, mesurant 72 km. 500 de longueur sur 40 kilomètres de largeur; ce lac, d'une merveilleuse couleur, est appelé Gök-çai (le « Lac Bleu ») en turc, et, en arménien, lac Sevan. C'est auprès de ce lac que furent découvertes les deux inscriptions araméennes qui font l'objet de la présente étude ⁽¹⁾ (voir fig. 1).

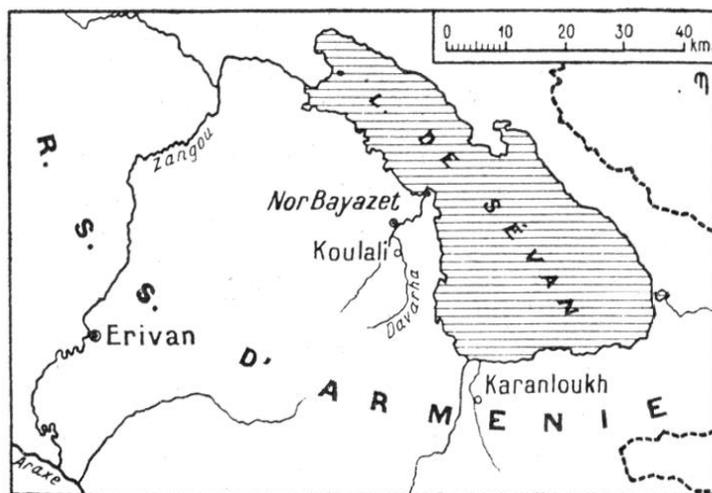


FIG. 1. — Carte du lac Sevan et de ses environs.

La première — que nous appellerons l'inscription A — fut trouvée en 1906 dans le village de Koulali, à environ 6 kilomètres de la rive ouest du lac, par

⁽¹⁾ Cette étude a été lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (séance du 8 mars

1946); elle est résumée dans les *Comptes rendus* de cette Académie, année 1946, p. 126-130.

un ethnologue arménien, Yervaat Halayan, qui la fit transporter d'abord à Nor-Bayazed (à 3 kilomètres de Koulali), puis à Tiflis, enfin au Musée d'Erivan, où elle se trouve actuellement. Son existence lui avait été signalée par un paysan de Koulali, qui lui déclara qu'elle avait été découverte quelques années auparavant, vers 1898, dans une fosse, en compagnie de quelques squelettes. Cette inscription, apparemment complète, dont Y. Halayan publia la photographie seulement en 1931 ⁽¹⁾, compte quatre lignes; elle est gravée sur l'une des quatre faces d'un bloc en basalte du pays, mesurant 42 centimètres de hauteur, 30 centimètres de largeur et de 20 centimètres (en bas) à 16 centimètres (en haut) d'épaisseur. Deux rainures assez profondes sont creusées dans la partie supérieure de ce bloc. La partie inférieure manque; probablement anépigraphie, elle semble avoir été intentionnellement retranchée, pour rendre le transport de la pierre plus facile.

La seconde de nos inscriptions — que nous appellerons l'inscription B — fut trouvée en 1932 au village du Haut-Karanloukh, situé à 4 à 5 kilomètres de la rive sud du lac Sevan, et à environ 30 kilomètres du village de Koulali, par un archéologue arménien Sédrak Barkhoudarian, qui la fit transférer au Musée d'Erivan. Elle est gravée, comme l'inscription A, sur un fragment de bloc de basalte, qu'on a trouvé réemployé, comme pierre d'angle, dans l'un des murs d'une maison du village; le propriétaire ne savait rien de son origine. Ce fragment mesure actuellement 42 centimètres de hauteur, 23 centimètres de largeur et 21 centimètres d'épaisseur. Sur la partie supérieure, on reconnaît les traces de deux rainures semblables à celles du bloc A. L'inscription compte cinq lignes, qui sont toutes plus ou moins incomplètes.

Les deux pierres furent décrites par S. BARKHOUDARIAN dans ses *Matériaux pour l'histoire de l'ancienne Arménie (Travaux de l'Institut d'Histoire de la Culture de la R. S. S. d'Arménie)*, rédigés en langue arménienne, et parus à Erivan en 1935.

Mais c'est seulement vers la fin de 1940 qu'A. Y. Borisov, un sémitisant soviétique, réussit, du moins partiellement, à déchiffrer les deux inscriptions. Son travail nous fut signalé, il y a environ un an, par quelques lignes d'un

⁽¹⁾ Dans son ouvrage en langue arménienne intitulé *Fouilles de sépultures en Arménie soviétique* (Erivan, 1931).

article de V. Minorsky, paru en 1943, mais qui ne parvint à Paris qu'après la Libération ⁽¹⁾. Nous cherchâmes aussitôt à nous procurer la publication du savant russe. Grâce à l'entremise de M. André Mazon, que je me permets de remercier pour sa très précieuse obligeance, nous reçûmes d'U. R. S. S., il y a trois ou quatre mois, un article de Borisov intitulé : *Les inscriptions d'Artasès roi d'Arménie*, paru dans le numéro du 16 février 1941 de *L'Arménie Soviétique (Sovetakan Hayastan)*, journal arménien publié à Erivan. Cet article, en langue arménienne, reproduit ou résume une communication faite peu auparavant par le même savant à la section orientale du Musée de l'Ermitage de Léninegrad ⁽²⁾; il est accompagné de la photographie de chacun des deux documents, mais, le tirage sur simple papier journal manquant de netteté, il nous était malheureusement impossible de nous en servir pour une étude personnelle des inscriptions.

Sur ces entrefaites, il y a deux mois, un savant arménien résidant à Paris, M. Haïg Berbérian, est venu nous présenter deux photographies lui appartenant, en nous demandant de les étudier : c'était précisément les photographies des inscriptions du lac Sevan. L'une, celle de l'inscription A, était extraite d'un récent ouvrage arménien, paru à Erivan en 1943 ⁽³⁾; l'autre, celle de l'inscription B, avait été prise directement sur le document, au Musée d'Erivan, au cours de l'été dernier, par un ami arménien de M. Berbérian en mission en Arménie. Ces deux photographies, bien que de petit format, étaient l'une et l'autre assez nettes — la seconde est même excellente — pour nous

⁽¹⁾ *Oriental Studies in the U. R. S. S.*, dans *Journal of the Royal Central Asian Society*, t. XXX (1943), p. 82 s. L'auteur signale les travaux d'A. Y. Borisov, lequel « a récemment examiné les deux plaques de basalte qui ont été trouvées au lac Gökcha en 1940. Toutes deux portent des inscriptions assyriennes en caractères araméens. L'une d'elles se rapporte à Zariadr, l'antique roi arménien du second siècle avant Jésus-Christ. Le nom de Zariadr est accompagné du nom de son fils, par ailleurs entièrement inconnu ». Cette courte notice contient un certain nombre d'inexactitudes : 1° ce n'est pas en 1940, mais en 1906 et en 1932, que les inscriptions ont été trouvées;

2° ces inscriptions ne sont pas en langue « assyrienne », mais, du moins, selon nous, en langue araméenne (Borisov n'a pas parlé d'assyrien, mais de paléo-arménien); 3° les deux inscriptions portent le nom du même personnage, et ce personnage n'est pas Zariadr, mais Artaxias, le roi d'Arménie du second siècle avant Jésus-Christ; elles nous apprennent le nom de son père, Zariadr, jusqu'ici inconnu.

⁽²⁾ Nous ne savons pas si cette communication a paru ailleurs; nous n'avons pu trouver à Paris les Comptes rendus des séances du Musée de l'Ermitage, du moins depuis l'année 1940.

⁽³⁾ Hatchik SAMUELIAN, *Histoire du Peuple arménien*, t. I (Erivan, 1943), p. 52, fig. 37.

permettre de tenter un déchiffrement. M. Berbérian voulut bien nous les confier; c'est elles qui sont reproduites ici (fig. 2 et 3). Nous y joignons la copie que nous avons faite d'après ces photographies elles-mêmes (fig. 4 et 5).

Voici comment, à l'aide de ces seuls documents, et ignorant encore le contenu de l'article de Borisov, nous avons transcrit et traduit les deux inscriptions (notons que, sur aucune de ces inscriptions, les mots ne sont séparés les uns des autres) :

A

ארתהשסי	1	<i>Artahšassai,</i>
מלך בר זי	2	<i>roi, fils de</i>
זריטר	3	<i>Zariatr,</i>
נונא קן חלץ	4	<i>le poisson ici tira.</i>

B

ארתהשסי	1	<i>Arta]hšassai,</i>
מלך בר זי	2	<i>ro]i, fils de</i>
זריטר חלץ	3	<i>Zar]iatr, ti[ra</i>
קן ביני	4	<i>ic]i les car[p-</i>
חלץ	5	<i>e]s.</i>

* * *

Les deux inscriptions ont exactement le même début : ארתהשסי מלך בר זי « Artahšassai, roi, fils de Zariatr »; l'inscription A permet, pour ces premiers mots, de restituer de façon certaine les lettres manquantes de l'inscription B.

De quel personnage s'agit-il ? Le mot ארתהשסי est, nous semble-t-il, une transcription du nom propre iranien *artaγšāšra* : -*sr-*, en vieux perse, est représenté régulièrement par une sifflante forte -*ss-*, d'où la transcription babylonienne *artahšassu* et la transcription élamite *artakikšaišša*. Pour la

DEUX INSCRIPTIONS ARAMÉENNES TROUVÉES PRÈS DU LAC SEVAN 57



FIG. 2. — Photographie de l'inscription A.



FIG. 3. — Photographie de l'inscription B.



FIG. 4. — Copie de l'inscription A.
SYRIA. — XXV.



FIG. 5. — Copie de l'inscription B.

même raison, en araméen, dans les documents de l'époque achéménide, le mot est transcrit ארתהשש (1); mais la sifflante forte, au lieu d'être transcrite par -שש-, pouvait l'être simplement par -ס- (sans que la graphie indiquât l'accentuation ou le redoublement de cette consonne) : d'où la forme de nos inscriptions ארתהשסי (2). En grec, c'est ce mot qui a été rendu par Ἀρταξέρξης (aussi Ἀρταξέρξης, d'où, en français, « Artaxerxès »), nom de plusieurs des souverains de la dynastie achéménide.

Mais le grec présente un autre nom propre d'origine iranienne, tout proche d'Ἀρταξέρξης : Ἀρταξίας ; c'est le nom attribué par les auteurs grecs à plusieurs rois de l'ancienne Arménie, notamment au premier d'entre eux, un ancien général du roi séleucide Antiochus le Grand. Cet Artaxias, dont Strabon nous raconte l'histoire (l. XI, ch. xiv, 5), combattit d'abord pour Antiochus et gagna à son maître divers territoires en Arménie et aux environs; mais, quand Antiochus eut été battu par les Romains à Magnésie, en 189 avant Jésus-Christ, il fit défection et se proclama roi en Grande Arménie, en même temps que Zariadrès, un autre général d'Antiochus, se proclamait roi en Sophène. D'autres auteurs grecs, Diodore de Sicile, Plutarque, Appien, nous apprennent que cet Artaxias fut l'ami du grand Hannibal, réfugié auprès de lui après la bataille de Magnésie; qu'il construisit la capitale Artaxata (ou Artaxiasata), sur le fleuve Araxe; qu'Antiochus Epiphane combattit contre lui, un peu avant 164, et même le fit prisonnier. La date de sa mort n'est pas certaine, mais son règne, qui dura au moins 25 ans, laissa un profond souvenir : c'est le légendaire Artasès du grand chroniqueur arménien Moïse de Khorène (3).

(1) Ainsi dans les papyrus d'Éléphantine, la stèle d'Assouan et l'inscription lydo-araméenne de Sardes; dans *Esdras-Néhémie*, au contraire, ארתהשש, ארתהשש and ארתהשס, formes dans lesquelles -ש- ou -ס- correspond à -ש- de la graphie araméenne officielle; cf. H. H. SCHAEFER, *Iranische Beiträge*, I, p. 268 [70]. C'est de la transcription araméenne ארתהשש que dérivent les graphies égyptiennes *ṛthšš* et *ṛthšs*; cf. G. POSENER, *La première Domination perse en Égypte*, p. 163.

(2) Le י final, dans cette forme, correspond,

selon nous, soit à -i (= *artahšassi*), soit plutôt à -ai (= *artahšassai*, pour *artahšassā*) par suite de la diphtongaison en ai de la voyelle longue ā, fait apparemment dialectal dont nos inscriptions semblent présenter un autre exemple; cf. p. 61, n. 3.

(3) Cf. LANGLOIS, *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie* (Paris, Didot, 1867), t. II, p. 86 et suiv. — Sur cet Artaxias, cf. l'article de BAUMGARTNER, dans PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie...*, II, 1326, où l'on trouvera toutes les références nécessaires.

Il nous paraît certain que l' « Artahšassaj, roi, fils de Zariatr » des inscriptions du lac Sevan n'est autre que cet Artaxias, roi d'Arménie. Nous apprenons ici le nom de son père, Zariatr, un nom iranien, que le grec transcrit par Ζαριαδῶτης, et qui est devenu en arménien *Zareh* ⁽¹⁾ (c'était aussi le nom, nous l'avons vu, du général d'Antiochus le Grand qui fit défection en même temps qu'Artaxias). Si le nom du père d'Artaxias n'est pas accompagné du titre de « roi », ceci est conforme à ce que nous apprend Strabon : Artaxias inaugura lui-même la royauté. Philologiquement, la transcription de l'iranien *artašātra* par 'Αρταξίτας, à côté de 'Αρταξέσσης, nous paraît tout à fait plausible ⁽²⁾.

De cette identification de l' « Artahšassaj » de nos inscriptions avec l'Artaxias de Strabon, il résulte que ces inscriptions sont à dater de la première moitié du II^e siècle avant Jésus-Christ, ce que confirme, d'une façon générale, l'écriture de ces documents (cf. fig. 6).

*
* *

Passons maintenant à la quatrième et dernière ligne de l'inscription A, ainsi qu'à la fin de l'inscription B.

Sur l'inscription A, nous lisons : 𐤒𐤓𐤁𐤁𐤁𐤁. Comment couper les mots ? Le premier mot, à l'état emphatique, se laisse aisément reconnaître : 𐤓𐤓 « le poisson ». Quant au dernier mot, l'inscription B nous aide à le délimiter : on y lit, en effet, à la fin de la l. 3, aussitôt après le nom de « Zariatr », et avant une lacune, les deux lettres 𐤁𐤁, après lesquelles il est tout indiqué de restituer un 𐤓 : 𐤓𐤁𐤁, d'après les dernières lettres de l'inscription A ; nous sommes ainsi amenés à isoler, sur cette inscription A, comme sur l'inscription B, le même mot 𐤓𐤁𐤁. C'est une racine courante en araméen, où

⁽¹⁾ L'explication de la forme grecque Ζαριαδῶτης n'est pas claire. F. JUSTI, *Iranisches Namenbuch*, p. 382, renvoie à l'iranien *Zairi-wairi* ; mais cette explication est contestée par E. BENVENISTE, *Journal Asiatique*, t. CCXX (1932), p. 246, n. 1. Peut-être la transcription araméenne 𐤒𐤓𐤁𐤁 attestée par nos inscriptions apportera-t-elle quelque lu-

mière sur ce problème, qui est de la compétence des iranaisants.

⁽²⁾ Signalons toutefois que JUSTI, *op. cit.*, p. 36, rattache le mot 'Αρταξίτας non pas à *artašātra*, comme 'Αρταξέσσης, mais à **artašayas* ; ce serait sortir de notre domaine que de chercher à tirer au clair cette question.

elle signifie, ainsi qu'en hébreu : « tirer »; ici, au parfait : « il tira » (יָרָה).
Restent les deux lettres יָ, qui ne peuvent être qu'un adverbe : יָ « ici »
(mot écrit aussi יָא en judéo-palestinien).

On obtient donc pour l'inscription A tout entière la phrase suivante, d'une
facture toute simple : « Artahšassai ... le poisson ici tira. » Remarquons le
rejet du verbe à la fin de la proposition, tournure qu'affectionne l'araméen.

L'expression « tirer le poisson », au lieu de « tirer le filet rempli de pois-
son », est une métonymie banale (on nomme le contenu à la place du conte-
nant). Elle est limpide pour quiconque a vu les pêcheurs à l'œuvre en Orient,
ou, à défaut, les représentations de pêches sur les bas-reliefs égyptiens, par
exemple ⁽¹⁾. Le filet est immergé à quelque distance de la côte, le plus sou-
vent à l'aide d'une barque, puis les pêcheurs, plus ou moins nombreux,
ramènent à terre le filet rempli de poisson, en le tirant tous ensemble avec
des cordages.

L'inscription A, ainsi interprétée, semble complète. L'inscription B, au
contraire, surtout sur la fin, est fort mutilée; nous savons, toutefois, qu'elle
se terminait à la ligne 5 : cette ligne 5, en effet, reste en blanc après la
lettre י, laquelle représente par conséquent la dernière lettre de l'inscription.

Comment lire la fin de l'inscription B ? Nous y avons déjà relevé, aussitôt
après le mot Zariatr, le verbe יָרָה, à traduire, comme dans l'inscription A :
« il tira ». Si l'inscription B, comme tout le suggère, est une réplique plus ou
moins stricte de l'inscription A, il faut s'attendre à ce que ce verbe soit accom-
pagné d'un adverbe et d'un complément. Or, au début de la ligne 4, on discerne
la lettre י, qui doit être la dernière lettre du mot יָ « ici » ⁽²⁾. D'autre
part, dans les trois autres lettres restantes de la ligne 4 : יָא, il est tentant
de chercher le début d'un mot qui soit plus ou moins l'équivalent de יָא
« le poisson »; or, ce mot nous semble être précisément le mot יָא, qui désigne « la carpe » en judéo-araméen comme en syriaque ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Cf. aussi la scène pittoresquement décrite
dans *Évangile selon Jean* 21, 1-14.

⁽²⁾ Normalement, il est vrai, il y a place dans
la lacune pour deux lettres, plutôt que pour
une. On pourrait donc conjecturer ici, au lieu
de י, comme dans A, une graphie יָא
(attestée en judéo-palestinien), ou bien alors

le mot יָא, qui a le même sens en syriaque
(l'non « ici »).

⁽³⁾ On peut hésiter toutefois entre la « carpe »
et le « barbeau », qui sont des espèces très voi-
sines. En judéo-palestinien, יָא, var. יָא,
désigne « eine Karpfenart (*Barbus canis?*) »,
selon G. DALMAN, *Aramäisch-Neuhebräisches*

Ainsi l'inscription B est à lire tout entière de la façon suivante : « Artahšassai ... tira ici les carpes. » Remarquons que, dans cette phrase, le complément suit le verbe, au lieu de le précéder ainsi que dans A : ce qui est acceptable, bien que moins fréquent, en araméen, où l'ordre des mots dans la phrase verbale est très libre.

Selon la double interprétation que nous venons d'exposer, chacune des deux inscriptions a donc pour objet de commémorer une pêche royale, une pêche du roi Artaxias au bord du lac Sevan. Les deux stèles, selon nous, devaient primitivement se dresser sur la grève même du lac, à des endroits plus ou moins proches des villages où on les a retrouvées. Il s'agit très probablement de deux pêches distinctes, ayant eu lieu en deux occasions différentes : les lieux de trouvaille, en effet, sont distants, nous l'avons dit, d'environ 30 kilomètres. Si A mentionne d'une façon générale « le poisson », tandis que B parle, avec plus de précision, de « carpes », c'est sans doute que, dans le second cas, la pêche royale avait été remarquablement fructueuse en cette espèce de poisson particulièrement recherchée ⁽¹⁾.

Les blocs de basalte sur lesquels se lisent les inscriptions ont probablement été préparés pour qu'y fussent gravées ces inscriptions mêmes. Il se peut que les deux rainures creusées dans leur partie supérieure aient été aménagées pour supporter et faire coulisser les câbles du filet, sans que le roi eût à se

*Handwörterbuch...*², p. 58 b; en syriaque, *bunto* (var. *binnto*) = *Piscis: Cyprinus Binny, Barbus Binny*, cf. BROCKELMANN, *Lexicon Syriacum*², p. 69 a, qui rapproche de ce mot l'arabe *bonni* « carpe » et l'accadien *binūtu*. — Étant donné le י de la l. 5, le mot, à l'état emphatique, semble avoir été écrit בִּינִיָּה, au lieu de בִּינִיָּהָ : ce serait un nouvel exemple de la diptongaison en *ai* de la voyelle longue *ā*, à rapprocher de *artahšassai*, pour *artahšassā* (cf. plus haut, p. 58, n. 2). Notons qu'une inscription gréco-araméenne trouvée à Armazi (Géorgie) et récemment publiée par G. TSERETHLI, *A bilingual inscription from Armazi...* (Tiflis, 1942), nous semble présenter deux cas analogues : l. 1 ברתי « la fille », pour ברתיָה, et l. 5 ברי « le fils », pour בריָה (Tseretheli, il est vrai, tient le י, dans ces deux mots, pour

le pronom suffixe de la 1^{re} p. sg., mais à tort, selon nous). Cette dissociation de *ā* en *ai* n'est pas inconnue en sémitique : cf. par exemple la double forme שָׂרָה et שָׂרַי « Sarah » dans l'Ancien Testament. — Si l'on devait suppléer dans la double lacune (fin de la l. 4 et début de la l. 5) non pas deux lettres, mais trois, on pourrait supposer, au lieu de בִּינִיָּה, une forme pl. בִּינִיָּהוּ (= בִּינִיָּהָהוּ), d'un type courant en araméen, ou bien בִּינִיָּהוּ (cf. la variante בִּינִיָּהָה signalée par JASTROW, *A Dictionary of the Targumin...*, I, p. 163).

⁽¹⁾ Il n'est nullement exclu, notons-le, que les pêches royales en question aient eu un caractère essentiellement religieux et rituel; chacun sait, en effet, la place que tiennent les laes et les poissons sacrés dans les anciens cultes, notamment en Syrie.

baisser pour les manœuvrer; le mot 𐤏 « ici », dans les deux inscriptions, aurait ainsi un sens très précis : c'est « ici », entendons sur cette pierre même, que le roi Artaxias « tira » le filet. Mais il ne s'agit que d'une conjecture. On pourrait aussi supposer que des pierres de ce genre, munies de deux rainures pour la manœuvre du filet, existaient antérieurement en divers endroits de la grève, là où les riverains du lac avaient l'habitude de pêcher, et que celles dont le roi s'était lui-même servi furent ensuite pourvues d'une inscription, commémorant, en une phrase très simple, le geste royal.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, l'interprétation des deux inscriptions à laquelle nous sommes parvenu par les seuls moyens de l'épigraphie et de la philologie se trouve soulever une question de géographie locale, une question préliminaire, mais pratiquement décisive : existe-t-il des poissons, et particulièrement des carpes, dans le lac Sevan ? Nous avons posé cette question à notre aimable et savant informateur, M. Berbérian, avant de lui présenter notre traduction; il nous a répondu que le lac était réputé pour sa richesse en poissons, notamment pour ses carpes, qu'on dénomme dans la région « poissons royaux » ou « poissons princiers », et, pour confirmer ses dires, il nous a montré plusieurs passages d'ouvrages savants relatifs à l'Arménie, où le fait est explicitement relevé. Signalons, par exemple, les *Voyages du Chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient*, où l'illustre voyageur, qui visita le lac au xvii^e siècle, vante — ce sont ses expressions — ses « carpes merveilleusement bonnes » et « renommées en tout l'Orient »; il déclare même en avoir vu de trois pieds ⁽¹⁾. La pêche, au reste, ne se pratique pas sur toutes les rives du lac, mais principalement dans les régions d'où nos inscriptions sont originaires. Aujourd'hui, le régime soviétique a institué au lac Sevan des pêcheries officielles dotées de moyens puissants, et fort prospères; les fameuses carpes, dont la vente est monopolisée, sont exportées en diverses régions de l'U. R. S. S.

Est-ce bien de la pêche, et particulièrement de la pêche de ces carpes,

(1) Tome II, p. 166 (édition Langlès, 1811). — Cf. encore L. ALISHAN, *Sissakan* (Venise, 1893), p. 28 : parmi les différentes espèces de poissons du lac Sevan, l'auteur décrit notamment le *Cyprinus barbatus* (c'est l'espèce même que

désigne le mot 𐤏𐤍𐤏𐤍, selon BROCKELMANN, voir plus haut, p. 61, n. 3); on trouve même dans cet ouvrage (fig. 2) un dessin représentant une carpe du lac Sevan.

qu'il est question dans nos inscriptions araméennes du lac Sevan, à propos du roi Artaxias, au II^e siècle avant Jésus-Christ ? Il nous semble que, si les lettres de l'inscription B où nous avons reconnu, sans aucune idée préconçue, le mot « carpes », assez insolite sur une inscription royale, correspondaient en réalité à un autre mot, ce serait un hasard bien extraordinaire, et que, par suite, il nous est un peu permis de considérer le fait si clairement attesté de la présence de carpes célèbres dans les eaux du lac arménien comme la preuve positive et pour ainsi dire expérimentale du bien-fondé du déchiffrement proposé.

*
* * *

Il nous faut maintenant parler de l'étude de Borisov. Son article, en langue arménienne, ne nous a été traduit qu'après que nous avons achevé notre déchiffrement.

Pour les trois premières lignes de l'inscription A et la partie correspondante de l'inscription B, le savant russe a lu exactement comme nous : « Artasès, roi, fils de Zariatr »; il a, en outre, reconnu dans ce personnage le roi d'Arménie Artaxias, dont parle Strabon. Pour cette partie de l'inscription, nous sommes donc heureux de constater notre accord avec le savant soviétique, à qui revient la priorité.

Mais, pour la quatrième ligne de l'inscription A, de même que pour la fin de l'inscription B, — là où se trouve précisément exposé l'objet même de l'inscription —, Borisov n'a pas réussi à lui reconnaître un sens. Sur l'inscription B, il a lu exactement les mêmes lettres que nous ⁽¹⁾. Au contraire, sur l'inscription A (l. 4), il a lu autrement 3 lettres sur 9 : la première (𐤒, au lieu de 𐤃), la quatrième (𐤒, au lieu de 𐤔) et la dernière (𐤒, au lieu de 𐤕). Ces divergences de lecture s'expliquent aisément : pour la première et la quatrième lettre, elles reposent sur de très légères différences dans l'interprétation matérielle du signe ⁽²⁾; pour la dernière lettre, le signe, dans cette

⁽¹⁾ A la l. 4, toutefois, nous discernons, aussitôt avant 𐤃𐤁, un 𐤃, lettre que Borisov ne signale pas.

⁽²⁾ Pour la première lettre, nous lisons 𐤃, non pas 𐤒, car, d'une part, nous ne voyons

pas trace sur la photographie de la partie droite de la tête d'un 𐤒, et d'autre part, la forme de la tige ne nous semble pas convenir à un 𐤒; au contraire, on reconnaît assez clairement un 𐤃, d'un type semblable à ceux

écriture araméenne, peut être pratiquement bivalent ⁽¹⁾. Mais la lecture de Borisov : רינדוכנהלה, ne donne en araméen aucun sens. Aussi a-t-il pensé que, si l'écriture était araméenne, la langue ne l'était pas ⁽²⁾; il a alors émis l'hypothèse qu'on pourrait avoir là un texte en paléo-arménien; et il a demandé à l'un de ses collègues du Musée de l'Ermitage, I. A. Orbéli, un Arménien, d'examiner les documents de ce point de vue.

Orbéli a publié là-dessus un article dans les *Izvestia* du 31 janvier 1941. Malheureusement, nous n'avons pu trouver cet article à Paris; nous espérons le recevoir prochainement de Russie. A défaut, et en attendant, l'opinion d'Orbéli se trouve résumée dans un ouvrage récent de H. MANANDIAN, *Aperçu critique de l'histoire du peuple arménien*, t. I (Erivan, 1944), p. 128 et suiv., que nous a signalé M. Berbérian. Il ne semble pas qu'Orbéli ait pu trouver un sens, d'après l'arménien, à la partie litigieuse des deux inscriptions. Mais, se référant au chroniqueur arménien Moïse de Khorène, selon lequel le roi Artasès — c'est notre Artaxias — fit marquer par des bornes les limites des villages et des champs, il explique que les deux pierres trouvées près du lac Sevan ne sont autres que des bornes-limites remontant au temps d'Artasès.

Cette explication d'Orbéli n'est guère convaincante. La *Chronique* de Moïse de Khorène, en effet, attribue au roi Artasès, personnage devenu légendaire, toutes sortes d'institutions; il aurait même introduit dans le pays l'agriculture et la pêche, qu'on y connaissait sûrement avant lui. Des inscriptions elles-mêmes, Orbéli n'a rien tiré en dehors de ce qu'y avait déchiffré Borisov. Cet insuccès ne recommande pas l'hypothèse que la partie non déchiffrée serait en arménien archaïque. Nous restons convaincu que la langue, tout comme l'écriture, est entièrement araméenne.

de l'inscription B. — Pour la quatrième lettre, nous lisons 𐤓, non pas 𐤒 : Borisov néglige un petit prolongement du trait supérieur gauche, prolongement qui donne au signe la forme d'une croix de Saint-André (forme assez fréquente de l'𐤓, voir notre tableau de la fig. 6, col. 2, 3, 4).

⁽¹⁾ La lecture 𐤒 de Borisov est matériellement tout à fait plausible, mais on n'obtient par elle aucun sens; la lecture 𐤓 que nous

proposons est paléographiquement acceptable, surtout dans cette écriture d'un type provincial (comparer par exemple le 𐤓 de la bilingue de Sardes et celui de la stèle de Carpentras, cf. fig. 6).

⁽²⁾ Telle avait été également, ainsi que l'expose Borisov, l'opinion de Kokowtzev, un autre sémitisant russe à qui nos inscriptions, vers 1934, avaient été présentées.



Les deux inscriptions du lac Sevan apportent ainsi un témoignage nouveau de la large diffusion de l'araméen dans toute l'Asie occidentale à partir de l'époque achéménide. Des inscriptions araméennes ont été trouvées notamment en Cilicie (Saraïdin, Gözneh, Keseğek Kōjū), en Lycie (Limyra), en Lydie (Sardes, Falaka), en Cappadoce (Arebsun, Faraša), en Atropatène (Senq-qaleh), en Afghanistan (Pul-i-Daruntch), et jusque dans l'Inde (Taxila); tout récemment, en 1941, on en a découvert en Géorgie, au pied du Caucase (Armazi) ⁽¹⁾. Celles du lac Sevan, les premières qu'on ait recueillies sur le territoire arménien, sont, malgré leur brièveté, des documents d'un haut intérêt, tant du point de vue de l'épigraphie araméenne ⁽²⁾ que du point de vue de l'histoire de l'ancienne Arménie ⁽³⁾.

A. DUPONT-SOMMER.

Mars 1946.

P.-S. — Sur l'histoire de la découverte et des premiers essais de déchiffrement des inscriptions du lac Sevan, M. H. Berbérian a publié une étude minutieusement documentée dans *Baïkar* (3-10 mai 1946), quotidien en langue arménienne paraissant à Boston.

⁽¹⁾ Voir référence plus haut, p. 61, n. 3.

⁽²⁾ Notre tableau de la figure 6 fait apparaître, par comparaison avec l'écriture de quelques inscriptions araméennes provenant d'autres régions, l'originalité relative de l'écriture de nos inscriptions; les colonnes 1, 2, 3, 4 sont empruntées à F. ROSENTHAL, *Die aramäische Forschung seit Th. Nöldeke's Veröffentlichungen* (Leyde, 1939), pl. II. — Ce tableau permet, en outre, de constater plus facilement que les inscriptions A et B (col. 5, 6), bien qu'étroitement apparentées du point de vue

épigraphique, ne semblent pas être du même graveur : les formes de A sont en général plus courbes, celles de B plus angulaires.

⁽³⁾ Pour finir, relevons en ce qui concerne le dialecte araméen de ces inscriptions, les solécismes ou provincialismes suivants : בִּלְךְ (A et B, l. 2), comme apposition, au lieu de מִלְכָּא; — בר זי (A et B, l. 2) « fils de », au lieu de בר (sans זי) ou de ברָא זי (ou encore זי ברָה); — בִּינִיתָ (B, l. 4-5), au lieu de בִּינִיתָ (cf. plus haut, p. 61, n. 3).